

MAIRIE DE
CHANTRAINE



DEPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 7 JUILLET 2008

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de François DIOT, Maire, a pris les décisions suivantes :

- * Accord quant à la révision simplifiée de la Z.A.C. de la Camerelle.
- * Accord quant au choix de Dexia pour les emprunts 2008.
- * Accord quant aux décisions modificatives budgétaires.
- * Accord quant au reversement des charges de personnels des budgets eau et assainissement.
- * Choix de Veolia pour assurer les transports scolaires 2008-2009.
- * Révision des tarifs municipaux au 1^{er} septembre 2008.
- * Création d'une commission municipale « développement économique ».
- * Accord quant à la procédure préalable à l'acquisition d'un immeuble.
- * Accord pour le balisage définitif du parcours de la « Téméraire ».
- * Accord quant à la demande d'adhésion de la Commune de Chatas au S.M.I.C..
- * Accord quant aux demandes d'adhésion de 35 communes au S.M.D.E.V..
- * Accord quant aux demandes de retrait des Communes de La Voivre et de Viocourt du S.D.A.N.C..
- * Etablissement de la liste du jury d'assises pour 2009.
- * Fixation de la destination des coupes de bois pour 2008.
- * Accord quant à l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre de la rue Français.